Niveau(x) d'enseignement : 7 Numéro EDUQ : 9170820
Centre d'intérêt : 140

Fédération des cégeps.

Les priorités de la Fédération des cégeps dans une perspective des années 90. -- Montréal : La Fédération, 1988.
[4] f. ; 28 cm.

Titre de départ.

Descripteur(s) : Rôle du collège • Enseignement collégial • Objectifs d'éducation

Dans ce document, la Fédération redéfinit les objectifs prioritaires qu'elle se fixe à la suite de la tournée de consultation faite par le directeur général en 1986-1987. Ces objectifs s'énoncent comme suit : 1. promouvoir la spécificité de l'enseignement collégial dans un cadre de formation générale et professionnelle adaptée à sa population étudiante jeune et adulte; 2. promouvoir les conditions d'apprentissage pouvant favoriser la formation fondamentale et la réussite scolaire; 3. promouvoir le développement des ressources humaines des collèges comme agents de leur développement institutionnel; 4. promouvoir la recherche de moyens en vue d'un financement adéquat et équitable pour tous les collèges.

Type de document :

LES PRIORITÉS DE LA FÉDÉRATION DES CÉGEPS DANS UNE PERSPECTIVE DES ANNÉES 90

LES PRIORITÉS DE LA FÉDÉRATION DES CÉGEPS DANS UNE PERSPECTIVE DES ANNÉES 90

1. PRÉAMBULE

Le projet d'élaboration des priorités de la Fédération origine de la tournée de consultation faite par le directeur général en 1986-1987. L'une des recommandations qu'il faisait à l'Assemblée générale insistait sur l'importance que les collèges donnent leur avis sur les dossiers porteurs d'avenir pour le réseau collégial.

Lors de l'assemblée générale de février 1987, les directeurs généraux et les présidents de conseils d'administration furent invités à lancer le débat et à susciter une réflexion à l'intérieur de leur institution. Compte tenu de contraintes extérieures, l'opération a duré plus d'un an et a permis à 25 collèges de répondre au questionnaire que nous leur proposions.

Nous pouvions soupçonner, comme ce fut le cas lors de la tournée de consultation, que les réponses seraient relativement diversifiées. Or, tel ne fut pas le cas! L'analyse des réponses fait clairement ressortir plusieurs préoccupations et attentes communes des collèges.

2. LA TOILE DE FOND

Parmi les réponses obtenues, nous pouvons observer que la même toile de fond colore l'ensemble des réflexions. À l'instar de plusieurs groupes ou individus qui s'expriment actuellement dans la société québécoise sur les tendances marquantes de l'éducation, les gestionnaires de collèges mettent en relief l'importance d'une cohérence globale de notre système d'éducation et, de façon particulière, des cégeps à titre d'institutions originales au Québec.

Le contexte social, politique et économique fait appel au rôle primordial de l'école et à l'importance croissante de notre système d'enseignement postsecondaire. Nos établissements d'enseignement devront faire preuve d'adaptabilité et donner leur pleine mesure dans un monde de changements accélérés, où les frontières de la communication s'amenuisent et où l'on souhaite voir émerger des pôles rassurants malgré la multiplicité des tendances.

C'est en raison de ces constats que l'assertion exprimée il y a quelques années, lors de l'élaboration des précédents axes de développement de la Fédération, conserve tout son sens: «C'est autour des axes de développement de la Fédération qu'on devrait trouver les problématiques et les voies de réponse qui permettent de relever les vrais défis du cégep de demain».

3. L'ENJEU MAJEUR

Dans un environnement de baisse démographique, de diversification des populations étudiantes, de modification d'attitudes des étudiants face à leurs études, de plus grande compétition entre les cégeps, les collèges pointent un enjeu majeur comme pôle de préoccupations du réseau pour les prochaines années. Cet enjeu circonscrit essentiellement **la consolidation du réseau collégial**. Elle aura comme assises principales un développement plus systématique, une approche intégrée et globalisante des programmes de formation et des modes d'apprentissage, une spécificité mieux articulée et ancrée dans chaque établissement, la «recentration» sur l'acte pédagogique. L'ancrage souhaité suppose que tout en continuant d'assumer leur mission de formation, les collèges devront s'approprier leur propre développement. L'implication communautaire et régionale favorisera ce renouveau des établissements. Cet affermissement devra venir de la base, devra motiver et impliquer les personnels des collèges. Ce défi met en cause des questions fondamentales et fait appel à tous, à l'heure où les cégeps se trouvent à un point critique de leur évolution. Le mouvement des idées et l'évolution sociale militent pour un espace à donner à l'étudiant entre le secondaire et l'université. Il nous appartient, de concert avec nos partenaires et dans le respect des responsabilités confiées à chaque instance, de réaffirmer la mission de l'ordre collégial et d'en redéfinir les lignes directrices ainsi que les objectifs de formation.

4. LES ACTIONS PRIORITAIRES

Devant un enjeu aussi important, il est essentiel que la Fédération retienne les actions les plus déterminantes dans la poursuite de ce but commun à tous les collèges.

Les objectifs prioritaires que la Fédération pourrait se fixer sont:

❑ PROMOUVOIR LA SPÉCIFICITÉ DE L'ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL DANS UN CADRE DE FORMATION GÉNÉRALE ET PROFESSIONNELLE ADAPTÉE À SA POPULATION ÉTUDIANTE JEUNE ET ADULTE;

- PROMOUVOIR LES CONDITIONS D'APPRENTISSAGE POUVANT FAVORISER LA FORMATION FONDAMENTALE ET LA RÉUSSITE SCOLAIRE DES ÉTUDIANTS;

- PROMOUVOIR LE DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES DES COLLÈGES COMME AGENTS DE LEUR DÉVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL;

- PROMOUVOIR LA RECHERCHE DE MOYENS EN VUE D'UN FINANCEMENT ADÉQUAT ET ÉQUITABLE POUR TOUS LES COLLÈGES.

Nous établirons maintenant une courte problématique pour chacun d'eux.

4.1 La spécificité de l'enseignement collégial

À cette période où les cégeps achèvent de vivre cette phase d'implantation de leur réseau, la société québécoise les interpelle à plusieurs niveaux. Ils seront appelés à répondre de la maturation et du rendement de leur mission d'enseignement collégial.

Qu'aurons-nous à dire de notre appropriation des curriculum d'enseignement collégial? Comment les administrateurs des collèges vont-ils participer à un processus renouvelé de gestion et d'évaluation des programmes? Il est clair que les établissements devront, sur une base institutionnelle et à l'intérieur de leur regroupement fédératif, s'employer à clarifier les caractéristiques propres à l'enseignement collégial et s'assurer que ces caractéristiques se reflètent dans les contenus des programmes de formation. Pour ce faire, des jonctions devront mieux s'articuler avec les ordres secondaire et universitaire afin que cet arrimage des enseignements assure plus de continuité et de complémentarité dans la formation.

Un meilleur agencement et plus de cohérence dans les contenus, plus d'interrelations entre les disciplines par une approche-programme, plus d'équilibre dans la typologie des cours: voilà des éléments de réflexion qui refont surface. La pertinence et la qualité des contenus de formation, tant au secteur général qu'au secteur professionnel, mettent en cause des questions de fond que nous ne pouvons esquiver. Les programmes préuniversitaires d'enseignement sont en refonte. Les travaux menés jusqu'à présent n'ont pas réussi à contourner les difficultés de programmes élaborés par des coordinations disciplinaires. Par ailleurs, les universités québécoises réfléchissent actuellement sur les orientations des programmes du premier cycle universitaire et sur le continuum de formation cégep-université. Des travaux ont aussi été entrepris concernant les mécanismes et les rôles de différents partenaires dans l'élaboration des programmes d'enseignement professionnel. Par ailleurs, on assiste à une baisse de la demande étudiante dans ces programmes, qui est particulièrement préoccupante dans les techniques physiques et de l'informatique. Enfin, l'implantation des nouvelles orientations de l'enseignement professionnel au secondaire pose des problèmes de concurrence et d'harmonisation.

Cette nécessité de programmes cohérents et de contenus adaptés s'applique tout autant aux besoins de la population étudiante adulte que de la population étudiante jeune dite «régulière». Le développement de la formation offerte aux adultes ne devra plus être marginalisé ni contraint par des formules trop rigides, pas plus que par une intégration à tout prix au secteur régulier. Des défis nouveaux sont posés aux collèges: concertation régionale, formation sur mesure, organisation de services d'accueil et de reconnaissance des acquis. Par ailleurs, le développement de l'éducation des adultes est freiné par les allocations par enveloppe fermée, par la confusion des deux grandes fonctions visées, à savoir la scolarisation et la formation de la main-d'oeuvre, et par des interventions divergentes des ministères relativement à ces fonctions. Pouvons-nous croire que les collèges réussiront l'expansion réelle et articulée de ce secteur en concertation avec les multiples partenaires en cause? Et à quelles conditions?

Qu'il s'agisse des programmes préuniversitaires, de l'enseignement général, de l'enseignement professionnel ou de l'éducation des adultes, la qualité et la spécificité de l'ordre d'enseignement collégial doivent s'ancrer d'abord et avant tout dans chaque établissement. Cette appropriation repose sur la marge d'autonomie que l'on consentira aux établissements et au «leadership pédagogique» que ceux-ci voudront bien assumer. On pourrait affirmer que le «dynamisme du réseau» est conditionné par la «dynamique des établissements».

4.2 Les conditions d'apprentissage

La progression de l'étudiant pendant son passage au cégep est un sujet qui a soulevé de nombreuses questions, voire certaines controverses au cours des derniers mois.

Une identification plus qu'une perception commune des éléments liés à la problématique du cheminement scolaire semble faire consensus dans les divers milieux qui s'interrogent à ce sujet.

Au-delà de l'interprétation des chiffres et des statistiques, comment les collèges pourront-ils permettre aux étudiants qu'ils accueillent de mieux réussir et en plus grand nombre? Comment assurer les conditions d'apprentissage les plus propices à la formation fondamentale caractéristique au niveau collégial? Les collèges veulent favoriser cette jonction de l'enseignement et de l'apprentissage, cette assimilation de contenus en savoirs et en habiletés de base. Le défi est de cerner, par des moyens efficaces, la meilleure façon d'accompagner et de faire progresser chaque étudiant. Nous nous devons d'ajuster les encadrements communs nécessaires pour mieux lui «apprendre à apprendre». Fournir à l'étudiant les conditions d'apprentissage lui donnant les meilleures chances de pouvoir réaliser son projet de formation apparaît d'autant plus complexe que les cégeps continueront d'admettre des jeunes inégalement préparés pour les études collégiales. De même, les comportements face aux études se modifient tant sur les plans de la motivation, de la continuité dans l'effort, du temps investi dans le travail rémunéré que de l'engagement dans les activités collégiales.

Cette action que l'on qualifie de prioritaire est en même temps un défi de taille.

4.3 Les personnels des collèges

Le facteur humain comme condition de développement organisationnel est assurément un objet unanime de préoccupation des administrateurs de collèges. Cette priorité d'action est identifiée avec plus d'acuité, probablement parce que la gestion des ressources humaines est devenue un enjeu primordial des organisations depuis quelques années. Mais, au mérite du réseau collégial, on se montre sensible et préoccupé de l'essoufflement de nos personnels et du besoin de revitalisation exprimé par la collectivité et surtout par les enseignants. Pour arriver à cette consolidation de l'enseignement collégial, nous devrons compter dans tous les établissements sur la responsabilisation des personnels. Leur intérêt et leur implication conditionnent la qualité du processus institutionnel visant à enrichir l'enseignement collégial. Comment arriver à mieux concentrer les programmes de ressourcement en perfectionnement ou recyclage? Quelles seront les formes de soutien à développer et à mettre en place dans le but de favoriser la valorisation personnelle et une motivation renouvelée à l'intérieur des collèges?

Or, dès maintenant, il nous faut reconnaître une nouvelle dynamique dans les établissements et l'investissement déjà fécond des personnels des collèges. Pour canaliser le deuxième souffle, nous devrons utiliser cette énergie déjà présente. Les gens veulent s'investir et la Fédération a un rôle important dans l'utilisation efficace de cette énergie nouvelle. Les collèges devront définir les «liens unificateurs», favoriser le décloisonnement et briser ces solitudes déjà voulues mais devenues difficiles à vivre.

4.4 Le financement des collèges

Devant la multiplicité et la diversité des missions qu'ils se voient confier, les collèges se sentent partagés. À la suite des compressions budgétaires répétées depuis quelques années, les administrateurs se sentent moins motivés à administrer une gestion de la «décroissance». La compétition grandissante entre les institutions incite les gestionnaires à rechercher des sources de financement diversifiées dans le but d'assurer certaines formes de développement pour leur organisation.

Ce dossier toujours préoccupant appelle la nécessité d'assurer un financement suffisant et une distribution équitable des ressources matérielles et financières afin de permettre aux collèges de relever les enjeux majeurs inscrits à leur plan de développement.

5. LES RÔLES DE LA FÉDÉRATION

Dans le contexte de sa mission politique et à titre d'organisme intermédiaire, la Fédération se voit confier par les collèges un rôle d'influence, de recherche de consensus et de solidarité, d'animation auprès des intervenants, de mise en valeur des collèges et de l'enseignement collégial. Pour appuyer ses interventions, la Fédération doit les illustrer par différentes observations, consultations, études et analyses. On lui confie ainsi un rôle de recherche-action. L'analyse de la conjoncture et l'état du dossier déterminent le type d'interventions requis.

Comment mieux favoriser la réalisation de cet enjeu et l'atteinte de ces objectifs sinon que par l'implication des différentes commissions de la Fédération? Les orientations que l'on adoptera devront s'actualiser dans les objectifs annuels de travail. Chaque commission sera d'un apport indispensable dans la conduite des différents dossiers inscrits au plan de travail.

Ces deux volets de la mission de la Fédération sont indissociables et celle-ci devra faire preuve d'un leadership constant dans le but de susciter l'adhésion des collèges aux actions à engager.

REMERCIEMENTS

Nous tenons à exprimer notre gratitude aux collègues qui ont participé à cette démarche collective et aux personnes suivantes qui se sont associées à ce dossier de façon plus particulière, soit à titre de conférencier lors du lancement de la démarche en Assemblée générale, soit à titre de membre du Comité d'analyse et d'élaboration des priorités de la Fédération:

M. Guy Forgues
Directeur des Services aux étudiants
Cégep de Lévis-Lauzon

M. Paul Inchauspé
Directeur général
Cégep Ahuntsic

M. Alain Lallier
Directeur général
Cégep de Trois-Rivières

M. Pierre Leduc
Directeur général
Cégep de Maisonneuve

et notre reconnaissance au regretté

M. Joseph Villeneuve
Président
Cégep de Limoilou

MAI 1988

FÉDÉRATION DES CÉGEPS
500, boulevard Crémazie Est, Montréal, (Québec) H2P 1E7 — Tél.: (514) 381-8631